

Questions orales

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, l'augmentation de un milliard de dollars prévue dans le budget au titre des subventions destinées aux conseils de recherches constitue pour le ministère de l'Environnement une excellente occasion de plus pour accentuer ses travaux sur la faune et ses recherches sur la toxicologie. En février dernier, nous avons pris l'initiative d'engager 1.4 million de dollars supplémentaires dans la recherche. Le budget vient couronner nos efforts et soutenir les entreprises de chacun en faveur de la recherche sur la faune.

Je me fais le porte-parole du ministre de l'Environnement pour souligner la contribution du député d'Ottawa-Carleton dans ce domaine.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES

L'EXEMPTION D'IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il a décidé de restreindre le déficit en imposant à mort les Canadiens à revenus faible et moyen. Admet-il qu'il est temps de fixer une limite à l'exemption de \$500,000 sur les gains en capital, sans aucune condition, qu'il accorde aux riches?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je répondrai simplement que l'exemption d'impôt de \$500,000 sur les gains en capital donne des résultats. Nous avons créé 580,000 emplois depuis le 4 septembre 1984. C'est pourquoi nous maintenons cette disposition.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET

LA RÉACTION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, les Canadiens à revenus faible et moyen sont les plus durement touchés par ce budget. Les grandes sociétés et la petite minorité de Canadiens riches s'en tirent indemnes. Le ministre pense-t-il vraiment que cette injustice prouvera aux marchés internationaux qu'il favorise l'investissement productif au Canada et qu'il a des projets de croissance économique pour notre pays?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il faudrait 15 à 20 minutes pour répondre à cette question. Je le ferais volontiers, mais je répéterai simplement la phrase à ce sujet que l'on peut lire dans le rapport du Conseil d'entreprises sur les questions d'intérêt national. La voici: «Nous sommes heureux de voir que les mesures d'austé-

rité du budget n'ont pas pénalisé les Canadiens en bas de l'échelle des revenus».

Ce budget est bien équilibré. Nous avons élaboré à grand soin des dispositions de justice sociale que j'ai déjà énumérées à diverses reprises aujourd'hui et hier, au cours de la période des questions. Il y a un bon équilibre entre les Canadiens dans les catégories supérieures, moyennes et inférieures de revenus.

LES IMPÔTS SUR LE REVENU DES PARTICULIERS ET DES SOCIÉTÉS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je le renvoie au *Plan financier* pour lui demander d'expliquer à la Chambre pourquoi les impôts sur le revenu des particuliers augmenteront de 5.5 milliards en 1987-1988, alors que les impôts sur les sociétés diminueront de 75 millions?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense avoir répondu à cette question à trois occasions, hier. Je voudrais corriger les observations des députés néo-démocrates qui prétendent que les impôts sur le revenu des particuliers augmenteront de \$1,300. En réalité, pour une personne gagnant \$30,000, les budgets de mai et de février se traduiraient par une augmentation d'impôts de \$523. Cela ne comprend pas la taxe de vente. Par conséquent, si le député a raison, cela veut dire qu'il paiera \$800 en taxes sur l'essence ou en taxe d'accise. Cela signifie qu'il boit beaucoup, qu'il fume beaucoup et qu'il est camionneur.

Des voix: Bravo!

● (1140)

L'INCIDENCE SUR LES IMPÔTS DES PARTICULIERS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Comment le ministre explique-t-il cette injustice à la page 42 du *Plan financier*, on peut lire que les particuliers paieront, en impôt sur le revenu et en taxes de vente et d'accise, quatre fois plus que les sociétés en 1986-1987 et dix fois plus en 1990-1991? Est-ce là sa conception de la justice?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si l'on fait abstraction du discours politique des néo-démocrates et si l'on va directement à ce qui compte pour les Canadiens, on s'aperçoit que le revenu disponible par habitant augmentera d'environ 1 p. 100 en 1986. Cela veut dire qu'en dollars réels il augmentera de \$650 par personne ou \$2600 par famille. Ce n'est pas si mal.

LA CONTRE-VALEUR DU DOLLAR

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Devant la hausse massive des impôts et la baisse du dollars qui en résulte, je conseillerais au ministre des Finances et au premier ministre d'arrêter de rédiger des budgets et de commencer plutôt à écrire des contes de fée sous le pseudonyme des Frères la Grimace.